

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

DR MABROUK RK
Médecine Générale
108, Bd. Zoubeir Bnou Al Aouda
1er étage - Roches Noire
Casablanca 05
Tel : 05 22 40 54 98

MUPRAS

15 AVR. 2021

ACCUEIL

Ram

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.04.21	C		150,00 DH	<p>Dr. MABROUK RRA</p> <p>Médecine Générale</p> <p>108, Bd. Zoubeir Bzou At Aouam</p> <p>1er étage Roches Noire</p> <p>Casablanca 05</p> <p>Tél.: 05 22 40 54 98</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Montant de la Facture
 <p>Pharmacie la Solidarité 354, Bd Ambassadeur Ben Aicha Roches Noires - Casablanca Tél: 05 22 40 29 03 Fax: 05 22 24 69 21</p>	921,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. MABROUK RKIA

Médecine Générale

108, Bd Zoubeir Bnou Al Aouam
1^{er} étage - Roche Noire
Casablanca 05
Tél. : 05 22 40 54 98

الدكتورة مبروك رقية

الطب العام

108 شارع الزبير بن العوام
الطابق الأول - روش نوار
الدار البيضاء - 05
الهاتف : 05 22 40 54 98

M Le 2439

TEL. 0663722597

Casablanca, Le

13 AVR 2021

1. Dovitib
Meph

286,00x3

1. Express 5/160/112 SF

63,30¹ up to next 3 mes

2. Bolting

1 gd - 100

or 200g

921,30

Dr. MABROUK RKIA

Médecine Générale

108, Bd. Zoubeir Bnou Al Aouam
1er étage - Roche Noire
Casablanca 05
Tél. : 05 22 40 54 98

Pharmacie la Solidarité
354, Bd Ambassadeur Ben Aicha
Roches Noires - Casablanca
Tel.: 05 22 40 29 03 Fax: 05 22 24 69 21

NOVARTIS
PPV : 286,00 DH

NOVARTIS
PPV : 286,00 DH

5mg/160mg/12.5mg

NOVARTIS
PPV : 286,00 DH

Complément alimentaire n'est pas médicament.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
A conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

LOT : 200346
DLUD : 10/2023
63,30 DH